

2025
Mai / Juin

#21

VUE DU PONT

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE PONT SAINT MARTIN



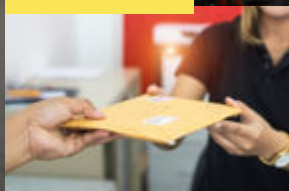
AU FIL DE L'ACTU

**PLU : participez
à l'enquête
publique**



AU FIL DE L'ACTU

**L'agence postale
communale ouvre
le mardi 3 juin**



EN ACTIONS

**Budget 2025 :
ambition
et prudence**



Retour en images...



Lundi 24 février

Une plantation participative de haies au Pas Garreau

Une quinzaine de bénévoles a pris part à la plantation de 580 mètres de haies sur les terres de la Ferme du Pas Garreau. Ce moment collaboratif et citoyen avait pour objectifs de restaurer les paysages bocagers traditionnels et de favoriser l'infiltration des eaux de pluie dans les sols. Le projet a été mené en partenariat entre la Ville de Pont Saint Martin et le Syndicat Grand Lieu Estuaire.



©Léo Pénard

Vendredi 14 mars

Salle comble pour l'ONPL et Laurel & Hardy

Pont Saint Martin a eu l'honneur de recevoir l'Orchestre National des Pays de la Loire pour un ciné-concert exceptionnel. Une soirée drôle et émouvante, qui affichait complet, où le public s'est extasié devant les pitreries d'un des duos iconiques du cinéma muet.



Du 14 au 22 mars

Le plein d'activités pour les jeunes enfants pendant la semaine de la Petite Enfance

L'équipe du service Petite Enfance était pleinement mobilisée pour organiser, mi-mars, une semaine dédiée aux 0-3 ans. Côté Relais Petite Enfance, 27 assistantes maternelles et 95 enfants ont pris part aux 10 ateliers proposés au 3^{ème} Lieu (traces et collages, parcours sonore, sable magique...). Côté crèche, avec l'appui du CPIE Logne et Grand Lieu, les enfants ont réaménagé le jardin, avec des semis de plants de tomates, de fraisiers et de framboisiers, participé à divers ateliers autour de la nature, et créé un parcours sensoriel. Pour clôturer la semaine, parents et enfants étaient invités à participer à Tolon, un spectacle de danse africaine, proposé par la compagnie Yeka, suivie d'une pause gustative, préparée par les enfants de la Farandole.

p. 4
Au fil de l'actu

p. 9
Infos Travaux

p. 10
Décryptage

p. 12
En actions

p. 14
Solidarités

p. 15
Les élu-es vous répondent

p. 16
Portraits

p. 17
Raconte-nous

p. 18
Parole aux associations

p. 22
Culture

p. 23
État civil / Agenda



© Aurélien Mahot

Magazine de la mairie de Pont Saint Martin
Vue du Pont, n°21, mai-juin 2025
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Directeur de la publication : Yannick Fétiveau
Rédaction et mise en page : Samuel Ladvenu
Crédit photo : Ville de Pont Saint Martin sauf mention contraire

Le magazine de Pont Saint Martin est édité par l'imprimerie Offset 5 en 3 100 exemplaires. Distribué dans les boîtes aux lettres de la commune, il est également disponible en mairie. Dans une démarche environnementale, ce bulletin est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.

ÉDITO



La jeunesse : une priorité

Chères Martipontaines,
Chers Martipontains,

Œuvrer au service des familles fait partie de l'ADN de l'équipe municipale. Les arbitrages du budget 2025 confirment cet objectif prioritaire pour vos élu-es.

L'accueil de tous les enfants au périscolaire et au restaurant scolaire, sans limite de nombre, témoigne de notre souhait de répondre à l'ensemble des familles installées au cœur de notre petite ville.

Chaque semaine qui passe nous rapproche un peu plus de la pose de la première pierre du futur pôle Enfance Jeunesse, que nous espérons d'ici fin 2025. Les modalités d'accueil des enfants pendant la durée des travaux sont définies, la démolition de la Maison de l'Enfance actée pour la rentrée 2025, afin de laisser place nette à une construction moderne, modulable, adaptée aux besoins des enfants et résolument écologique. Les élu-es et les services sont pleinement engagé-es sur le projet structurant de cette fin de mandat.

Plus proche de nous, l'aire de loisirs ouvrira ses portes très prochainement. **Elle sera inaugurée le vendredi 13 juin, à partir de 17h, lors d'un grand goûter festif et populaire.** Je sais l'attente

forte suscitée par ce nouvel équipement. Par souci de garantir votre sécurité, je vous demande de faire preuve d'encore un peu de patience avant de vous l'approprier, avec votre BMX, skate ou trotinette.

Ces 2 projets se veulent résolument ambitieux. Mais ce niveau d'ambition est le fruit d'une gestion saine des finances municipales. Elle s'avère salubre, dans cette période de tour de vis budgétaire imposé par l'État aux collectivités locales. Dernier exemple en date : la Mairie a appris par simple courrier qu'elle perdait 115 000€ de dotation de fonctionnement en 2025 et en 2026, ce qui représente un quart de son épargne annuelle. **Devant un contexte aussi incertain, la prudence des élu-es a pour principale vertu de ne pas hypothéquer l'avenir et de ne pas contraindre la bonne marche des projets engagés.**

Cette prudence, nous l'appliquons aussi au sujet de l'aéroport Nantes-Atlantique. Les prévisions de trafic aérien sont à la hausse et les nuisances sonores promises aux populations survolées trop optimistes au goût des élu-es. **Nous continuerons à défendre les intérêts des Martipontain-es pour obtenir collectivement des progrès tangibles et mesurables au service de la tranquillité et de la santé de chacun-e.**



© Studio Lollier

Yannick Fétiveau
Maire de Pont Saint Martin
Conseiller départemental de Loire-Atlantique



COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
RELATIVE AU PROJET DE REVISION GENERALE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME
(DOSSIER SOUMIS A EVALUATION ENVIRONNEMENTALE)

DU LUNDI 26 MAI 2025 AU VENDREDI 27 JUIN 2025 INCLUS
CLOTURE LE VENDREDI 27 JUIN 2025 A 17H

Par arrêté n° 2025-071URB du 10 avril 2025, le Maire de Pont Saint Martin, Monsieur Yannick FÉTIVEAU par délégation, a décidé de soumettre à l'enquête publique le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Par décision n° E25000032/44 en date du 14 février 2025, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné :

- Monsieur Gérard LAFAGE en qualité de commissaire enquêteur,
- Monsieur Bernard VALY en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête publique, en versions papier et numérique sur un ordinateur, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, permettant au public de consigner ses observations et l'exposé des motifs seront mis à disposition du public en mairie de Pont Saint Martin – 14 rue de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit :

- Les lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h00,
- Le jeudi : de 8h45 à 12h15 (fermée le jeudi après-midi).

pour une durée de 33 jours, du 26 mai 2025 au 27 juin 2025 inclus.

Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public à la salle de la charmille, située 7 rue des Combes à Pont Saint Martin, pour des permanences aux jours et heures suivants :

- **Lundi 26 mai 2025, de 9h à 12h,**
- **Mardi 3 juin 2025, de 9h à 12h,**
- **Mercredi 11 juin 2025, de 14h à 17h,**
- **Samedi 21 juin 2025, de 9h à 12h,**
- **Vendredi 27 juin 2025, de 14h à 17h.**

Pendant la durée de l'enquête chacun pourra prendre connaissance du dossier sur le lieu de l'enquête sus désigné ainsi qu'en mairie et sur le site internet de la commune (www.mairie-pontsaintmartin.fr), et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions :

- soit sur le registre d'enquête déposé à cet effet
- soit sur le registre d'enquête électronique disponible sur le site internet de la commune de Pont Saint Martin à l'adresse suivante : www.mairie-pontsaintmartin.fr
- soit par courrier adressé à l'attention de M. le commissaire enquêteur :
Mairie de Pont Saint Martin
14 rue de la Mairie
44860 Pont Saint Martin
- soit par voie dématérialisée à l'adresse suivante : enquetepublique@mairie-pontsaintmartin.fr.

A l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire le dossier d'enquête avec son rapport et ses conclusions motivées. Ce rapport sera tenu à la disposition du public à la mairie de Pont Saint Martin aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet de la commune (www.mairie-pontsaintmartin.fr) et à la Préfecture de la Loire-Atlantique pendant une durée d'un an.

Le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur seront ensuite soumis au Conseil Municipal de la commune de Pont Saint Martin. Le Conseil Municipal se prononcera alors par une délibération sur le projet de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Une agence postale en Mairie à partir du mardi 3 juin

Pour garantir le maintien d'un service public de proximité à Pont Saint Martin, une agence postale communale ouvre au sein de l'Hôtel de Ville. Celle-ci accueillera les habitant-es à partir du mardi 3 juin. Faisons le point sur les services proposés et les modalités d'accueil.

Après 2 années de concertation et d'échanges avec les services de La Poste, la Municipalité a décidé d'être proactive afin d'assurer la pérennité du service en créant une agence postale accessible au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Tous les services postaux courants à disposition

Les services proposés comprendront l'ensemble des opérations postales et Banque Postale courantes (affranchissement, dépôt et retrait de colis y compris les recommandés, contrats de réexpédition de courrier, retrait d'espèces sur compte courant, Postépargne ou livret d'épargne...) ou la vente de produits tels que timbres, enveloppes ou emballages Colissimo, prêt à expédier Chronopost ou pack déménagement.

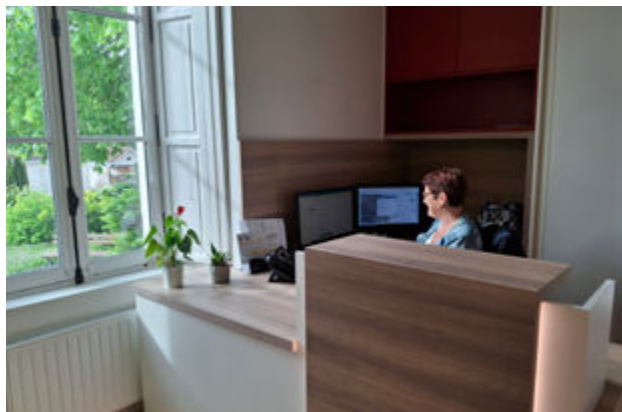
Les martipontain-es pourront réaliser leurs démarches administratives en ligne auprès d'organismes publics, grâce à une tablette tactile en accès libre et gratuit (CPAM, Pôle Emploi, CAF, Finances Publiques...).

Des services également disponibles depuis chez soi

Les habitant-es peuvent retrouver les services de La Poste, accessibles 24h/24, en se connectant sur le site www.laposte.fr, notamment pour expédier un colis de chez soi, envoyer une lettre recommandée en ligne et demander une deuxième présentation choisie de son colis ou de sa lettre recommandée.

Un réaménagement de l'accueil de la Mairie

L'installation de l'agence postale au sein de l'Hôtel de Ville a nécessité des travaux de réagencement du rez-de-chaussée et la pose de nouveaux bureaux, afin d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les martipontain-es. De la signalétique directionnelle sera prochainement disposée dans le hall pour orienter au mieux les usagers-ères.



Les travaux du futur bureau de Poste ont été effectués.

Les agents de la commune à votre service

Le service postal communal sera assuré par l'équipe actuelle du Guichet Unique d'accueil. Elles ont été formées à ce nouveau métier, grâce à des immersions au sein d'autres agences postales communales. Pour le Maire, Yannick Fétiveau, « *se résoudre à voir disparaître les services postaux était impensable pour la Municipalité. Je tiens à saluer l'engagement et l'implication totale de nos agentes, grâce auxquelles nous pourrions garantir un haut niveau de service public à Pont Saint Martin.* »

Des horaires d'ouverture multipliés par 2

Les horaires de l'agence postale communale auront une amplitude beaucoup plus importante que l'ancien bureau de poste (29h45 contre 14h).

Ils seront identiques aux horaires d'ouverture de la Mairie, qui désormais, sera fermée le samedi matin.

Mairie et agence postale communale

Du lundi au mercredi : 8h45-12h15 / 13h45-17h

Jeudi : 8h45-12h15 Vendredi : 8h45-12h15 / 13h45-16h15

La Mairie est fermée l'après-midi durant les vacances scolaires.

Le Petit Lieu - saison 5 : un nouveau duo de co-présidents



Sandra Massé et Frédéric Malmezac forment le nouveau duo de présidents à la tête du Petit Lieu. L'association animera l'été martipontain. On fait les présentations.

Comment avez-vous découvert Le Petit Lieu ?

Frédéric Malmezac : Je suis adhérent depuis le début. J'ai organisé dès la première saison des ateliers de menuiserie, mon métier et ma passion. Tout de suite, j'ai été attiré par la volonté de partager mes connaissances qui animait le projet.

Sandra Massé : Je suis aussi adhérente depuis la première

année. Avec ma famille, on venait de s'installer et on voulait rencontrer du monde. On s'est retrouvés installés à la même table que Frédéric, on a discuté et tout de suite sympathisé.

Pourquoi prendre la co-présidence ?

SM : Le précédent bureau voulait passer la main. Je voulais que l'association perdure. Ca s'est fait naturellement.

FM : J'étais déjà actif au sein de la commission technique/ programmation. Je voulais plus de responsabilités et proposer des nouveautés.

Lesquelles ?

FM : On va décorer le site Utrillo de manière différente, pour faire entrer le public dans une autre ambiance. Le vendredi, la formule est simplifiée. On adopte un format afterwork.

SM : Nous serons désormais ouverts un samedi sur 2, avec des soirées thématiques. En revanche, nous démarrons la saison plus tôt, dès le 17 mai. Notez-le dans vos agendas !

Vous cherchez de nouveaux bénévoles ?

SM : Bien sûr ! Nous sommes actuellement une trentaine à faire vivre l'association tout l'été. Toutes les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues !

Le Petit Lieu, ouvert du 17 mai au 30 août 2025, tous les vendredis et un samedi sur 2

Allez on sème !

Faites place à la nature devant chez vous

La Ville de Pont Saint Martin et le Conseil des Citoyens souhaitent encourager le développement de la nature dans les rues et quartiers en s'appuyant sur la participation des martipontain-es. C'est pourquoi le permis de végétaliser est engagé et permettra bientôt aux habitant-es qui le souhaitent de verdier leur pied de mur ou le trottoir devant chez eux.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur le marché, le samedi 24 mai, à partir de 10h30. Un stand permettra de vous présenter ce nouveau dispositif. Une distribution de graines sera organisée pour l'occasion.



Inscriptions scolaires : ne tardez pas !

Les inscriptions pour la rentrée sont ouvertes pour les écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire Les Halbrans. Si vous êtes nouvel·le arrivant·e à Pont Saint Martin ou si votre enfant entre en maternelle ou en élémentaire pour la première fois, pensez à effectuer son inscription en Mairie avant la fin du mois de juin. **La prise de rendez-vous est désormais possible via le site mairie-pontsaintmartin.fr.**

Portes ouvertes : l'école élémentaire des Halbrans vous accueille le mardi 18 juin, de 16h30 à 18h. Venez découvrir l'établissement et échanger avec l'équipe pédagogique.



© Aurélien Mailhot

La Ville loue un local professionnel



La Ville met en location un local professionnel situé au 4 rue Maurice Utrillo, en plein cœur de bourg. Occupé par un médecin puis par des infirmières libérales, il est aujourd'hui libre. Il dispose d'une surface de 44 m², comprenant une salle d'attente, un bureau, une réserve et des toilettes.

Pour toute information complémentaire et si vous êtes intéressé·e par ce local pour développer votre activité, contactez le service Urbanisme / Foncier par mail : urbanisme@mairie-pontsaintmartin.fr



Commémoration de la Victoire des Alliés

La Municipalité et la section locale de l'Union Nationale des Combattants vous invitent à rendre hommage à ceux qui ont combattu pour notre liberté.

Jeudi 8 mai 2025

Départ du défilé à 11h15, place Bretagne

Venez nombreux·euses pour le devoir de mémoire. Le verre de l'amitié sera servi à la fin de la cérémonie.

Pont Saint Martin reconnue en état de catastrophe naturelle

Le 9 octobre 2024, la commune subissait des précipitations exceptionnelles ayant entraîné des inondations et des dégâts chez plusieurs martipontain·es.

Par arrêté interministériel en date du 24 février 2025, l'état de catastrophe naturelle est officiellement déclaré.

Cette reconnaissance permet d'ouvrir le droit à une indemnisation par son assureur pour les habitant·es concerné·es.

En revanche, cet état n'a pas été reconnu pour l'événement climatique du 21 novembre 2024.

Aéroport Nantes-Atlantique : La Municipalité mobilisée au service des martipontain·es survolé·es par les avions

Jusqu'au 31 mars 2025, un projet de nouveau Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) était soumis à la concertation du public. La Ville, par la voix du Maire, Yannick Fétiveau, y a pris part et a proposé plusieurs mesures, afin de concilier protection des populations (notamment du Champsime) et activité aéroportuaire.

Ce projet de PPBE devrait apporter des évolutions positives et significatives pour les populations survolées. À ce stade, la version soumise à concertation n'en fait pas la preuve de manière incontestable.

En effet, d'un côté, le PPBE prévoit une hausse continue du trafic aérien (50 200 mouvements constatés en 2023, projection de 59 400 mouvements en 2030). Mais, dans le même temps, du fait des bonnes intentions affichées par plusieurs compagnies aériennes et d'évolutions technologiques, il se veut très optimiste en matière de diminution des nuisances sonores. En l'état, les élu·es doutent que le bénéfice pour les populations survolées soit vraiment perceptible.

Dans sa contribution, le Maire, au nom de la Municipalité, a affirmé l'impératif de 3 mesures :



- L'extension du couvre-feu entre 22h30 et 7h du matin, a minima pour les aéronefs les plus bruyants, pour diminuer l'impact des survols sur le sommeil des populations ;
- La définition d'une trajectoire précise de décollage, légèrement plus au nord du village du Champsime (au-dessus du MiN), afin d'éviter le millier de martipontain·es qui résident dans le secteur, sans repousser la nuisance sur d'autres secteurs jusqu'ici préservés ;
- L'installation d'une station pérenne de mesure du bruit au Champsime pour objectiver les nuisances sonores.

Le fauchage tardif : une bonne manière de préserver la biodiversité sur le bord des routes

Vous l'avez sans doute remarqué : ces dernières années, les services municipaux laissent pousser l'herbe sur les bas-côtés des routes ou dans certains espaces publics. C'est ce que l'on appelle le fauchage tardif.

C'est une méthode de gestion des espaces verts qui consiste à les faucher 2 fois par an, en juillet et à l'automne, ou une seule fois en octobre. Le cycle naturel de la prairie est ainsi préservé et respecté. **Ce n'est pas du gazon anglais ? Mais la vie est bien là. Préservons la biodiversité !**



L'aire de loisirs poursuit sa mue avant l'été

Depuis la fin février, les travaux de la future aire de loisirs sont engagés. Le pumptrack, atout majeur de ce futur équipement sportif et intergénérationnel, est finalisé. L'équipement sera inauguré le vendredi 13 juin, à 17h.

Le pumptrack constituait le premier temps fort du chantier. La piste constitue un tracé original et adapté à de multiples pratiques : vélo, skate, roller, trottinette... Elle est divisée en 2 boucles, ce qui lui permet de se conformer pleinement aux normes réglementaires de sécurité. Les différentes formes de bosses qui la composent rendront son usage particulièrement ludique et permettront de varier les trajectoires et les hauteurs de saut.



Les travaux se poursuivent pour végétaliser le site et préparer l'arrivée de nouveaux jeux pour enfants

Pour Youssef Kamli, Adjoint délégué en charge des mobilités, des réseaux et des transports, « ***l'équipement s'intègre bien à l'environnement paysager et nous sommes tout à fait satisfaits de son rendu. Le pumptrack fera, dès cet été, le bonheur des novices comme celui des pratiquant-es confirmé-es.*** »

À l'heure actuelle, l'entreprise de paysage Effivert a pris le relais sur place pour mener à bien les opérations de requalification des cheminements doux et de végétalisation du site, de manière à simplifier l'accès pour toutes et tous. De nouveaux jeux seront installés (parcours acrobatique, cabane, balançoire...) ainsi que des tables et des bancs, courant mai.

L'entretien des buses, c'est votre responsabilité !



Dans le cadre de projets de requalification de voiries engagés par la Mairie, certains accès aux habitations sont renouvelés, avec la pose de buses, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluie. Faute d'un nettoyage suffisant de quelques buses, certaines routes se retrouvent inondées lors d'épisodes de fortes précipitations.

Les services municipaux vous rappellent que l'entretien et les réparations éventuelles de ces équipements sont à votre charge, de manière à assurer le bon écoulement des eaux.



2 NOUVELLES LIAISONS DOUCES

©Aurélien Mahot

Un coup de pouce pour des déplacements doux au quotidien

La Ville engage des travaux d'aménagement de 2 liaisons douces vers le cœur de bourg pendant la trêve estivale. Dès la fin d'année, vous pourrez ainsi relier les écoles ou les équipements publics, grâce à des itinéraires sécurisés depuis Le Moulin Olive, La Bourie ou Le Hameau des Vignes. Une nouvelle raison de laisser votre voiture au garage !

Repartir de l'existant

Pont Saint Martin dispose d'un atout pour développer les mobilités douces : elle est traversée par de multiples chemins. Tout le défi est de les relier entre eux par des continuités piétonnes et cyclables pertinentes et sécurisées, via les voies de circulation existantes.

Comme cela a été fait sur plusieurs axes structurants de la commune, l'objectif est de réduire la place de la voiture. Des chaudières seront créés dans le bas de l'avenue de

Grand Lieu (à partir du rond-point des Sencives) et rue de la Noé Thébaud, grâce à un marquage au sol adapté.

« Le revêtement de tous les chemins existants empruntés par les 2 itinéraires doux sera refait à neuf. Les traversées de chaussée, comme rue des Treilles ou des Vignes, seront sécurisées avec des aménagements spécifiques », explique Youssef Kamli, Adjoint délégué aux mobilités, aux réseaux et aux transports.

>>



Itinéraire 1
La Bourie
Hameau des Vignes
Centre-bourg
950 mètres

Itinéraire 2
Le Moulin Olive
Centre-bourg
1 kilomètre

2 rues refaites à neuf pour l'occasion

Dans 2 secteurs, ces projets en faveur des mobilités douces ont un autre intérêt : rénover des chaussées dégradées. Un coup de neuf sera donné au bas de la rue des Sports (des vestiaires du stade jusqu'à l'intersection avec la rue du Stade) et dans l'impasse du Chant des Oiseaux (village de la Bourie). La chaussée sera refaite, les modalités de stationnement revues. **« Travailler sur les déplacements doux nous permet de faire coup double en améliorant dans le même temps le cadre de vie des riverain-es »,** analyse Youssef Kamli.

370 000€

sont inscrits au budget 2025
pour aménager les 2 itinéraires doux

La Municipalité fidèle à sa feuille de route

Les 2 itinéraires doux Le Moulin Olive – La Bourie – Hameau des Vignes étaient inscrits au schéma directeur des modes doux, adopté en début de mandat. Pour le Maire, Yannick Fétiveau, **« notre action se veut rationnelle, pour répondre au mieux aux besoins des martipontain-es, en tenant compte de leurs habitudes de déplacement. Voir ces 2 projets aboutir est une réussite mais pas une fin en soi : 6 autres itinéraires sont programmés dans les prochaines années pour créer un maillage complet de liaisons vers le centre-bourg. »**

Un nouveau chemin pédestre vers Lavau ouvert avec la collaboration des Marchipontains

La Ville de Pont Saint Martin et l'association de randonnée Les Marchipontains ont travaillé ensemble pour ouvrir un nouvel itinéraire. Il permet de relier les villages de la Petite Ménantie et Lavau, offrant un circuit complémentaire aux marcheurs-euses dans la partie Est du territoire communal.

L'itinéraire emprunté par ce nouveau parcours de randonnée, d'une longueur de 700 mètres, reprend le tracé d'un chemin agricole inexploité depuis les années 1970. Une partie de son linéaire est relié à l'ancienne voie ferrée Nantes – Legé. Il se connecte également à d'autres chemins qui permettent de se diriger vers les villages de La Plesse ou de La Pommeraie.





© Aurélien Mahot

Budget 2025 : malgré les incertitudes, la Ville maintient le cap et investit avec ambition

Pour rétablir la situation des comptes publics, l'État impose un tour de vis budgétaire aux collectivités locales. Pont Saint Martin n'y échappe pas. La Ville aborde cette période avec sérénité grâce à une santé financière satisfaisante. Cela permet aux élu-es de maintenir un haut niveau d'investissement, sans recourir à l'emprunt.

La jeunesse et les familles : une priorité

Lancement de la construction
du futur Pôle Enfance Jeunesse
1,4 M€



© MIMA

Ouverture d'une aire de loisirs
modernisée et intergénérationnelle
355 000€



Travaux de rénovation du restaurant
scolaire et création d'un self participatif
230 000€

Pour 50€ investis, la Ville consacre...

10€ (1,5 M€)

Administration
& qualité du
service public
(hors charges de personnel)

2€ (270 000€)

Vie culturelle
et animation
du territoire



7€ (1 M€)

Transition
écologique,
mobilités douces
et cadre de vie

5€ (800 000€)

Requalification
de voiries

18€ (2,7 M€)

Enfance,
Jeunesse et
solidarités

Ce qui est engagé :

Lancement du projet de nouveau
pôle Enfance Jeunesse, ouverture
de l'aire de loisirs à l'été 2025,
travaux du restaurant scolaire
pour créer un self participatif...

Ce qui est engagé :

Projets de logements
locatifs sociaux au
8-8bis-10 rue de Nantes,
60-60bis rue de Nantes
et 4 rue du Plessis

8€ (1,1 M€)

Logement
pour tous et
acquisitions
foncières

Stabilité des dépenses de fonctionnement

La Municipalité fait le choix de maîtriser ses dépenses de fonctionnement, dans un contexte politique et économique national troublé. Le principal effet de cette prudence : une limitation des dépenses de fonctionnement (+ 1,3% entre

2024 et 2025, contre + 4,4% l'année précédente). Cette disposition entraîne une stabilisation des effectifs des agents de la commune pour contenir la progression de la charge salariale et la maîtrise des charges à caractère général.

Conserver l'équilibre des finances communales

La Ville connaît une baisse de la progression de ses recettes fiscales. Cette situation est liée à la réduction du rythme de l'inflation, à un marché immobilier en crise et à la diminution du nombre de nouveaux logements depuis 2 ans. Pour faire face à cette situation et maintenir un

haut niveau d'investissement, la Municipalité fait le choix, en conscience, d'une augmentation des taux d'imposition de 3% pour conserver sa capacité d'auto-financement. Au-delà des projets à venir, les élu-es tiennent à garantir un haut niveau de services publics aux martipontain-es.

« Pendant 3 ans, l'inflation a fortement contraint l'action des communes. Désormais, ce sont les restrictions budgétaires qui nous impactent et menacent nos projets futurs. Au moment d'élaborer ce budget, nous avons fait preuve de vigilance. En effet, il nous faut impérativement financer le nouveau pôle Enfance / Jeunesse sur 3 années, sans empêcher d'autres projets tout aussi importants de voir le jour lors des prochains mandats. Au-delà de cet équipement structurant, nous respectons la feuille de route que nous nous étions fixés en début de mandat et nos priorités politiques : garantir la cohésion sociale, assurer la transition écologique et embellir le cadre de vie des martipontain-es. »

Yannick Fétiveau, Maire



© Studio Lollier

Précarité menstruelle

La Ville s'associe à la collecte de protections périodiques du Département

Une collecte de protections périodiques est organisée par la Ville de Pont Saint Martin, du 5 au 28 mai. 4 points de collecte sont prévus : La Farandole, la Maison de l'Enfance, la Médiathèque Le 3^{ème} Lieu et Super U.

La précarité menstruelle concerne environ 1,7 million de personnes en France qui, tous les mois lorsqu'elles ont leurs règles, rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections hygiéniques. Ce phénomène encore tabou les isole, les exclut et met leur santé en danger. Le Département de Loire-Atlantique et ses partenaires agissent contre la précarité menstruelle en mettant en place une grande collecte de serviettes hygiéniques.

Quels produits donner ?

Mieux vaut privilégier les paquets de serviettes, plus adaptés aux besoins des personnes qui ont leurs règles. Il est également possible de déposer des produits réutilisables (culottes, serviettes, cups). Les dons collectés seront ensuite remis aux personnes qui ont



leurs règles et qui sont soutenues par les associations partenaires de cette initiative solidaire.

Plus d'informations auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 02 40 67 77 99.

UFC-Que Choisir



Un atelier contre le démarchage abusif

Afin de mieux appréhender les démarchages commerciaux, quelquefois piégeux, le Centre Communal d'Action Sociale et l'UFC-Que Choisir proposent un atelier, le **lundi 26 mai 2025**.

Les sollicitations commerciales intempestives par téléphone sont fréquentes. Les démarcheurs font

parfois du porte-à-porte, en employant des techniques parfois abusives.

L'atelier collectif organisé le lundi 26 mai, de 9h30 à 11h30, à la salle Saint Martin, donnera des clés pour identifier les pratiques abusives, les pièges et s'armer contre ces techniques, connaître ses droits en tant que consommateur·trice et adopter les bons réflexes.

La matinée permettra aux participant·es d'échanger leurs expériences. Les animateurs proposeront aussi des mises en situation et distilleront des conseils pratiques pour se protéger efficacement.

Inscriptions auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 02 40 67 77 99.

LES ÉLU·ES VOUS RÉPONDENT

J'habite tout près de la future Résidence Jeunes Travailleurs (RJT) et je vois que le chantier avance bien. Pouvez-vous préciser combien de jeunes seront accueillis et quel accompagnement leur sera proposé ?



Réponse de :

Isabelle Duc
Adjointe déléguée à la Cohésion sociale et à la petite enfance



« Déjà, je vous confirme que le chantier avance bien et que la livraison du bâtiment est programmée début 2026. Les premiers jeunes seront accueillis dans le courant du 1^{er} semestre l'an prochain.

22 logements, de type T1, T1bis ou T2, seront disponibles, dédiés aux 16-30 ans. La condition pour s'y installer est simple : avoir trouvé un emploi en CDI, CDD ou contrat d'apprentissage ou bénéficier d'une formation sur le territoire communautaire.

Bien plus qu'un logement, l'Association pour l'Habitat des Jeunes en Pays de Grand Lieu proposera un accompagnement individualisé et collectif à tous·tes les jeunes résident·es.

Cet accompagnement les engagera dans la voie de l'autonomie, autant au plan social (informer et sensibiliser aux problématiques de santé, accompagnement à la gestion de budget...) que professionnel (aides à la mobilité, soutien aux démarches administratives, faire le lien avec les partenaires emploi du territoire...).

Tout en proposant une solution face à un marché du logement complexe, l'objectif est de faciliter l'insertion dans la vie locale des nouveaux·elles arrivant·es.

Je suis ravie que ce projet aboutisse et offre une solution adaptée à notre jeunesse et à nos chef·fes d'entreprise, qui subissent la situation et rend plus difficiles les recrutements de collaborateurs·trices. »

Plusieurs maisons ont été démolies récemment, dans le bas de la rue de Nantes. Quel projet va voir le jour à cet emplacement ?



Réponse de :

Christophe Legland
Adjoint délégué à l'Urbanisme, à l'Habitat et au Logement



« La Ville est à l'initiative de ces démolitions, au 8-10 rue de Nantes. Ces biens lui appartenaient et le terrain sera bientôt cédé au bailleur social Atlantique Habitations pour la construction de 5 logements de type T3 et T5. Ils disposeront tous d'un espace extérieur. Une place de stationnement est prévue pour chaque logement, conformément à la réglementation qui s'applique aujourd'hui. L'ensemble bâti s'intégrera avec les constructions situées à proximité.

Une présentation du projet aux riverain·es les plus proches sera programmée avant l'été par le bailleur social et l'équipe d'architecte, en présence des élu·es. Une invitation sera distribuée dans les boîtes à lettres. »



10 ans de la Cave Laurent

Laurent Mercier, caviste passionné

10 ans, ça se fête ! C'est le 26 mars 2015 que Laurent Mercier a posé officiellement ses valises à Pont Saint Martin. Après une première carrière dans le monde de la restauration et de la nuit, il a emprunté « *une route parallèle* » pour devenir caviste.

Passionné comme à ses débuts, il se nourrit au quotidien des rencontres avec les vignerons, qui lui permettent d'apprendre, chaque jour. « *Je n'ai pas la prétention d'être œnologue ou sommelier. Pour que je propose un vin à la vente, il faut que je l'ai goûté et que cela m'ait procuré une émotion. C'est la meilleure manière de bien conseiller mes client-es.* »

Particulièrement féru de whiskies, il s'est spécialisé dans les spiritueux. C'est ce qui l'a amené à créer un club de dégustations thématiques, avec 2 habitués de sa cave. C'est aussi pour cette raison qu'il a rejoint l'association TCHIN (Troupe de cavistes hédonistes du pays nantais), à l'initiative



du Nantes Spirits Festival, le plus grand salon du Grand Ouest dans ce domaine.

Pour fêter ses 10 ans, Laurent Mercier organise un week-end festif les vendredi 23 et samedi 24 mai. L'occasion de valoriser son titre récemment acquis de Maître Caviste, remis par la Fédération des Cavistes Indépendants. « *C'est un accomplissement personnel d'obtenir la reconnaissance de la profession. Je suis fier du chemin parcouru.* »

La Cave Laurent, 95 rue de Nantes
Ouvert du mardi au vendredi, de 10h à 19h30,
le samedi, de 10h à 19h, et le dimanche, de 10h à 12h30

Anne-Sophie Dubreuil vous aide à sortir du brouillard mental

Chargée de communication indépendante depuis de nombreuses années, Anne-Sophie Dubreuil diversifie son activité et est devenue praticienne en neurofeedback dynamique. Elle vous explique en quoi cela consiste.

C'est quoi, le neurofeedback dynamique ?

Le neurofeedback dynamique est une méthode d'entraînement cérébral qui aide le cerveau à s'autoréguler en analysant son activité en temps réel. Il lui fournit un retour sous forme d'interruptions brèves d'un stimulus, comme un son ou une vidéo, afin de l'aider à ajuster son fonctionnement de manière naturelle.

Concrètement, comment ça marche ?

C'est assez simple : des capteurs mesurent l'activité cérébrale en temps réel et lorsqu'une fluctuation soudaine est détectée, le système interrompt brièvement la musique ou la vidéo que la personne est en train de regarder ou d'écouter. Ces microcoupures agissent comme un



signal permettant au cerveau de prendre conscience de ses propres dysfonctionnements et de les corriger progressivement.

À qui cette méthode s'adresse-t-elle ?

À toutes celles et ceux qui, quel que soit leur âge, souhaitent améliorer leur bien-être général, gérer un excès de stress, améliorer leur concentration ou encore lutter contre des troubles de l'attention.

Anne-Sophie Dubreuil (Ma bulle de neurofeedback)
bonjour@mabulledeneurofeedback.fr / 07 50 08 14 12

Impasse de la Chapelle : quand religion et Révolution s'en mêlent

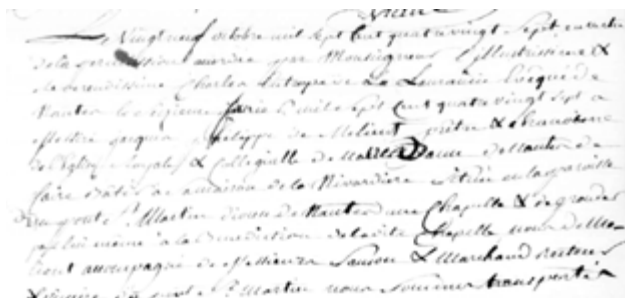
Depuis le 1^{er} janvier 2025, 60 voies de la commune ont été renommées, suite à la procédure d'adressage. Parmi elles : l'impasse de la Chapelle, à la Nivardière. On vous explique l'histoire derrière ce choix, vieille de plus de 200 ans.

Qui dit impasse de la Chapelle dit édifice religieux. Mais, même si vous regardez avec attention les environs de la Nivardière, aucune chapelle à l'horizon. Cette chapelle sera restée debout peu de temps : construite en 1787, elle ne supporta pas la Révolution.

À l'origine de sa construction, il y a la famille De Méliant, dont l'histoire est liée à celle de Pont Saint Martin. Cette famille possédait une ferme à la Nivardière (ainsi que le château de la Pigossière, à partir de 1787). 2 des enfants, Jean-François et Jacques Philippe, exerçaient des responsabilités religieuses à Nantes. C'est ce dernier qui a engagé l'édification de la chapelle et réalisé sa bénédiction, le 29 octobre 1787.



En 1789, la Révolution éclate. Les biens appartenant à l'Église et aux religieux sont spoliés. Jacques Philippe, le fils De Méliant, s'exile au Portugal. À son retour en France, la chapelle est détruite, sûrement par l'armée républicaine. Sûrement car il n'y a aucune certitude. Ce qui est sûr, c'est qu'ensuite, la trace de l'édifice se perd.



On trouve trace de la bénédiction de la chapelle de la Nivardière dans le registre paroissial de Pont Saint Martin, en 1787.



Voici l'emplacement supposé de la chapelle de la Nivardière.

Malgré tout, des indices nous renseignent sur sa localisation précise. Pendant des années, les agriculteurs ayant repris la ferme de la Nivardière exploitaient un lopin de terre nommé « la pièce de la chapelle ». Autre élément probant : à son emplacement supposé, le cadastre de 1826 mentionne une « masure » (voir plan ci-contre), c'est-à-dire un édifice vétuste et délabré. Depuis, plus rien, jusqu'à 2025, où la pose de cette plaque de rue ravive cet épisode de l'histoire locale.

Cet article a été rédigé en collaboration avec l'association de recherches historiques, Sur les chemins d'Herbonne.

Animation Sportive Départementale Le triathlon revient le 2 juillet 2025



Nager, pédaler, courir. Chaque année au début de l'été, le triathlon de l'Animation Sportive fait découvrir aux élèves du CM1 à la 5^{ème} cette discipline sportive de champions.

En 2025, le triathlon est organisé à Legé.

Distances de l'épreuve triathlon : 60 m de nage, 2 km de vélo et 400 à 600 m de course à pied.

Deux formules vous sont proposées :

- Triathlon individuel : l'enfant effectue le triathlon en enchaînant natation, vélo et course à pied.
- Triathlon en relais par équipe de 2 : le premier enfant effectue la natation, son coéquipier enchaîne par le vélo et la course à pied est réalisée en duo.

Informations pratiques :

- En plus du triathlon, vous pourrez profiter de nombreuses activités sportives (kayak, vtt, escalade, tir sportif...).
- Inscription gratuite à partir du **lundi 12 mai 2025** sur le site loire-atlantique.fr
- Transport en car gratuit organisé par le Département

Informations supplémentaires à noter dans vos agendas

- Inscriptions pour les stages d'été à partir du **26 mai 2025**
- Inscriptions pour la rentrée 2025/2026 à partir du **16 juin 2025**

Plus d'informations :

Anthony Monnier au 06 86 45 82 79 ou par mail anthony.monnier@loire-atlantique.fr ou loire-atlantique.fr

Les Fous Roulants

Cette année encore, nous serons présents à Pont Saint Martin le premier week-end de septembre, le **dimanche 7 septembre**.

Nous sommes conscients que le bénévolat autour de cet événement annuel est primordial pour la continuité de l'association. Pour améliorer les conditions de nos fidèles bénévoles et accueillir de nouveaux membres, nous créons

aujourd'hui un formulaire d'inscription accessible via le QR Code.



Plus nous serons nombreux, plus la journée sera chouette. Information à partager sans modération. Merci à tous et à très vite !

Joyeux Saint Martin Sorties proposées

À tous nos adhérents, les inscriptions sont ouvertes pour les sorties suivantes :

- Le lundi 16 juin 2025, journée surprise
- Le vendredi 11 juillet 2025, journée de la Rose à Doué-la-Fontaine (49)
- Le mardi 23 septembre 2025, journée poète ferrailleur et croisière sur la Vilaine.

Nous rappelons à nos adhérents que le mercredi 2 juillet 2025 sera le dernier après-midi détente-jeux du premier semestre 2025.

*Paiement par chèque à l'ordre du Joyeux Saint Martin.
Renseignements lors des permanences ou par mail : joyeuxsaintmartin@hotmail.com*

USP Tennis de Table



L'USP Tennis de Table poursuit son championnat avec des résultats contrastés.

La Régionale 1 décroche enfin sa première victoire, un succès important. En Régionale 2, le maintien est quasiment assuré grâce aux bonnes performances.

En revanche, les 2 équipes de R3 devront batailler jusqu'au bout pour espérer se maintenir. Les équipes départementales affichent de bons résultats, tandis que l'équipe féminine brille en enchaînant les victoires.

La saison continue, et chaque match sera décisif.

Suivez-nous sur nos pages Facebook et Instagram

AREJ

Nos amis Anglais nous visitent du 7 au 10 juin 2025, venez nous rejoindre !



Depuis 25 ans, Pont Saint Martin est jumelée avec la commune de Brockenhurst en Angleterre et entretient des relations d'amitié.

L'AREJ (Association Rencontres Échanges Jumelages) et le Comité de jumelage organisent la venue de nos amis anglais, du samedi 7 au mardi 10 juin prochain.

Vous désirez partager un moment avec nos amis anglais, in english, et les membres de l'Arej autour des valeurs du jumelage ? C'est possible :

- Le lundi 9 juin, à 12h30, pour un déjeuner champêtre, à Pont Saint Martin
- Le mardi 10 juin, à 11h, pour un brunch, à l'Origami

Si vous êtes intéressé ou souhaitez plus d'informations, contactez l'AREJ avant le 15 mai : arejpsmf@gmail.com ou 07 81 37 73 46

USP Basket

Portes ouvertes pour les enfants de 3 à 10 ans

- **Lundi 26 mai 2025**, de 17h30 à 18h45 : catégories U07 (2019) - U09 (2018-2017) - U11 (2016-2015)
- **Lundi 2 juin 2025**, de 17h30 à 18h45 : catégories U07 (2019) - U09 (2018-2017) - U11 (2016-2015)
- **Samedi 14 juin 2025**, entre 10h et 12h : Éveil Micro Basket (2022-2021-2020)

- Assemblée Générale : **vendredi 20 juin 2025** à 19h30, salle Jean-Pierre Gardin
- Summer camp pour les U13/U15 masculins et féminins : **du lundi 30 juin 2025 au vendredi 4 juillet 2025.**

Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Dominique Godard, Secrétaire Générale : godarddominique@wanadoo.fr

USP Tennis

Après cette année sportive, l'équipe féminine monte au plus haut niveau départemental. L'équipe masculine évoluant en régionale 2 descend dans la division inférieure, alors que la pré-régionale rate de peu la montée.

Une matinée portes ouvertes sera organisée le **samedi 14 juin**, de 9h à 12h. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez vous initier à la pratique du tennis ou vous inscrire.

Une période d'inscription (soirées à partir de 18h) sera aussi organisée du lundi 2 juin au samedi 14 juin dans le cadre du prochain tournoi.

Les finales de ce tournoi sont en accès libre le samedi 14 juin à 15h : ce n'est pas encore Roland, mais ça joue quand même.

UNC Pont Saint Martin

L'UNC Pont Saint Martin Mémoire existe depuis 50 ans. Notre association est malheureusement fragilisée par une chute des effectifs. Ce constat est national.

Pour palier ce manque de relève, l'UNC intègre depuis peu dans ses rangs de nouveaux ayants droit, à savoir : les soldats de France, appelés du contingent sous toutes formes, les OPEX, personnels participant à une opération extérieure, les policiers, les pompiers, les douaniers et gendarmes, les élus et tous ceux qui sont sensibles à la Mémoire de nos pères.

Alors, même si tu n'appartiens pas aux différentes formations évoquées ci-dessus mais simplement intéressé, viens nous rejoindre, tu es le bienvenu.

Contact : Auguste Liévin (secrétaire UNC)
14 impasse de la Vigne aux Merles 44860 Pont Saint Martin
06 20 76 22 41

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

OGE

Kermesse de l'École Saint-Joseph



Préparez-vous à une journée de festivités et de rires ! La kermesse annuelle de l'École Saint-Joseph aura lieu le **dimanche 29 juin 2025** sur le thème des Contes.

Au programme :

- Dès 11h, les enfants accompagnés des célèbres chars défilent fièrement dans les rues de Pont Saint Martin, grâce aux rythmes ensoleillés d'une troupe brésilienne.
- À partir de 12h, comme à son habitude, une restauration sera proposée (sur réservation) au sein de l'école.
- 14h, place à la fête ! Des stands pour tous les âges seront installés : structures gonflables, jeux en bois, chamboule-tout, bowling...

Tout au long de l'après-midi, nos petits et grands danseurs vêtus de leurs plus beaux costumes, vous présenteront leurs danses sur le podium.

Et enfin, tentez votre chance à la tombola pour gagner de nombreux lots offerts par nos partenaires.

La kermesse est ouverte à tous. Venez nombreux participer à cette journée de fête et de partage !

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Pont Saint Martin

Chaque année en France, environ 3 millions de dons de sang sont collectés. À chaque don, 1 à 2 bouteilles d'eau sont nécessaires, ce qui représente entre 3 et 5 millions de petites bouteilles plastiques à l'échelle nationale. La réflexion s'impose et se poursuit concernant l'impact plastique sur l'environnement. Cette démarche est le résultat des campagnes menées depuis 2020 par l'Établissement Français du Sang.

L'association des donneurs de sang de Pont Saint Martin a déjà sensibilisé à ce sujet et constate que vous êtes de plus en plus nombreux à apporter votre gourde pour la collecte. Poursuivons ensemble cet effort.

Pour les collectes, les bénévoles de l'association sont également sensibles à l'impact écologique. C'est pourquoi nous n'utilisons pas de vaisselle jetable (verres, tasses, assiettes) et nous privilégions les achats alimentaires avec le moins de déchets possibles.

La prochaine collecte aura lieu à L'Origami le **lundi 2 juin 2025**.

Contact : gerardpadiou@yahoo.fr ou 06 82 52 78 35

Gym Santé Loisirs Inscriptions 2025/2026

Inscriptions :

- Via le site internet Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/gym-sante-loisirs>
- Bureau salle Gatien le mercredi 18 juin, de 18h à 20h pour pilates + bons U si opération renouvelée.
- Présence au Carrefour des Associations le 6 septembre

Cours :

- Fit Dance (inspiration zumba) : lundi 18h30 ou 19h30
- Gym (renfo musculaire et cardio) : mardi 18h30 ou 19h30 / jeudi 18h30 / samedi 10h15
- Step : jeudi 19h30 / samedi 9h (tarif dégressif dès le 2^{ème} cours)
- Pilates : complet – nouveaux créneaux à l'étude

Portes ouvertes :

Venez découvrir les cours de Fit Dance et Gym en juin sauf le 26. Reprise des cours le lundi 15 septembre.



Contacts : gslpsm4486o@gmail.com / Jocelyne Masson au 06 99 25 94 42
Facebook : Gym Sante Loisirs

Maison de retraite La Roselière : extension et réhabilitation

Lors des années COVID, le constat est confirmé d'un manque de lieux de convivialité proches des logements des résidents de la Roselière. Une réflexion constructive s'engage entre le conseil d'administration et la direction. Les objectifs sont clairs.

André Variot, vice-président du conseil d'administration de l'EHPAD, en charge du projet et du suivi des travaux : *« Il paraissait nécessaire de créer dans les étages des salons de rencontre, pour les résidents et leurs proches, plus conviviaux et intimes que ceux existants au rez-de-chaussée, hors logements de chacun. Les logements doubles seront supprimés car difficiles à pourvoir ; des aménagements équivalents seront créés par association de deux logements contigus. Une salle de pause conséquente pour les salariés dans le cadre de la réorganisation du travail et un nouvel espace de stockage seront créés au rez-de-chaussée. Les couloirs des étages seront entièrement rénovés (sols, peintures, plafonds, éclairage). »*



Ludivine Lecoq, directrice : *« Ce projet répond pleinement aux besoins émergents, notamment des résidents, de leurs familles et des salariés. Toutes nos actions sont d'abord centrées sur chacun des résidents, écoutés et pris en compte individuellement. C'est un beau projet qui tient compte des retours de chacun. »*

André Variot : *« Une présentation des besoins et des travaux d'extension et de rénovation des circulations de l'EHPAD a été faite courant janvier 2025 afin de bien informer les riverains et de répondre à leurs éventuelles questions avant le démarrage du chantier. Cette réunion s'est déroulée dans un excellent esprit et de compréhension. 18 mois de travaux sont prévus. »*

Comité des Fêtes Les Feux de la Saint-Jean le samedi 21 juin 2025

Le Comité des Fêtes de Pont Saint Martin vous invite à célébrer l'été lors du traditionnel Feux de la Saint-Jean, une soirée conviviale et festive qui ravira petits et grands !

Au programme de cette belle soirée :

- Repas festif dès 19h : partagez un moment en famille ou entre amis autour d'un délicieux repas : Moules-frites, Saucisses-frites, Andouillette-frites – 11€ par adulte
Menu enfant : Knacki-frites – 8€ par enfant

Réservations pour le repas via Billetweb,

<https://www.billetweb.fr/feux-de-la-saint-jean-2025>



Des repas seront en vente le jour J, dans la limite des stocks disponibles, avec une majoration de 2€.

- Soirée dansante : dès 21h, ambiance garantie ! Venez enflammer la piste de danse et profiter d'une musique entraînante jusqu'au bout de la nuit.
- Grand feu d'artifice : à la tombée de la nuit, admirez un spectacle pyrotechnique qui illuminera le ciel martipontain. Venez nombreux partager un moment chaleureux et festif !

Samedi 21 juin 2025 / Terrain de foot stabilisé

Musique et Danse section musique

La préparation de l'audition de musique qui se tiendra le **dimanche 15 juin**, à 15h, à l'Origami va bon train (accueil à partir de 14h30). L'audition est ouverte à tous. Les élèves, leurs professeurs et l'Elan (Harmonie Fanfare qui nous fera l'amitié de se joindre à nous), vous préparent pleins de surprises.

Pour la rentrée 2025-2026, les réinscriptions seront ouvertes en ligne à partir du lundi 16 juin et les nouvelles inscriptions à partir du lundi 23 juin. En complément, nous vous proposons des inscriptions en présentiel au 3^{ème} Lieu, le mercredi 25 juin, de 17h à 19h.

Musique et Danse a besoin de bénévoles dès la rentrée prochaine ! Vous souhaitez vous investir ? Contactez-nous dès maintenant à : musiquepsm@gmail.com

À travers ses sculptures, Paul Corbineau raconte des histoires sur le bois

Natif de Pont Saint Martin, Paul Corbineau est un artiste hors du commun. Par le biais de ses œuvres, il cherche à percer les mystères des arbres, leur matière et leur développement. Son exposition, « Les arbres sèment », est à découvrir jusqu'au 4 juin, à la Médiathèque Le 3^{ème} Lieu.

« **Conteur sur bois** ». C'est ainsi que se définit Paul Corbineau. Ce touche-à-tout autodidacte sculpte cette matière depuis toujours et sous toutes ses formes. 1 950 essences différentes sont passées entre ses mains expertes.

« **J'ai toujours aimé fabriquer des choses. Tous les êtres vivants ont reçu à la naissance un programme génétique et font avec... Moi, je taille des morceaux de bois récupérés à droite et à gauche** », explique Paul Corbineau.

Cette passion est née dans sa jeunesse. C'est à 14 ans, avec un ciseau à bois dans l'atelier de son père, qu'il finalise son premier jeu d'échecs. Depuis, il en aura fabriqué 35 autres.

Électricien de métier, il rejoint les Chantiers Navals de Nantes, puis travaille dans une dizaine d'entreprises, avant de terminer sa carrière à l'APAVE, un organisme de contrôle et de certification.

Dans toutes ses fonctions, il rencontre nombre de professionnel·les et artisan·es qui transforment ou travaillent le bois. C'est ainsi qu'il récupère et troque et fait vivre sa passion sur son temps libre. « **Pendant toute ma carrière, sculpter était comme une respiration. C'est mon hobby, là où je peux prendre mon temps et où je n'ai pas l'impératif d'être rentable** », analyse Paul Corbineau.

Par le biais de ses créations, il cherche à apprivoiser le réel



et à le retranscrire tel qu'il le voit, avec la fantaisie qui le caractérise. Grâce à l'exposition « Les arbres sèment », qui regroupe 24 de ses sculptures, Paul Corbineau met en lumière la sexualité luxuriante des conifères et feuillus. Une manière de faire évoluer le regard et de titiller la curiosité de celles et ceux qui rencontrent son travail.

Exposition Les Arbres Sèment, du 16 mai au 4 juin 2025

Médiathèque Le 3^{ème} Lieu (salle d'animations)

En lien avec l'exposition, plusieurs événements et animations sont programmés : Heure du Conte spécial histoires d'arbres, projection du film Les arbres remarquables au cœur de la biodiversité, visites commentées pour les écoles et les résident·es de l'EHPAD La Roselière...

Plus d'informations sur www.mediathèque-pontsaintmartin.net/

Naissances : Liam BITTEL, Hugo CHAMPION, Laïa LETORT, Célestin DORADOUX, Swan MARIE, Elyna DENIAU BRAZEAU

Décès : Sylvie SALAÛN épouse AUDO, Bernard POGU, Jean-Pascal HERVY, Nadège SORIN épouse PICHON DE BURY, Pierre COUILLAUD



Données enregistrées entre février et avril 2025

AGENDA

Jusqu'au 28 mai

Collecte de protections périodiques

La Farandole, MDE, Le 3^{ème} Lieu, Super U

Jeudi 8 mai

Commémoration de la Victoire des Alliés du 8 mai 1945

Départ du défilé à 11h15 - Place Bretagne

Du 16 mai au 4 juin

Exposition Les arbres sèment

Médiathèque Le 3^{ème} Lieu
Organisé avec l'association pour la protection du patrimoine naturel (APPN)

Samedi 17 mai

Ouverture de saison du Petit Lieu

À partir de 17h - Site Utrillo

Samedi 17 et dimanche 18 mai

Concerts de printemps

20h30 le samedi, 15h le dimanche
L'Origami - Organisés par l'Orchestre d'harmonie de l'Elan

Mercredi 21 mai

Heure du conte spéciale Histoires d'arbres

15h30 - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Jeudi 22 mai

Conseil municipal

20h30 - Salle de la Charmille

Samedi 24 mai

Accueil des nouveaux habitants
Lancement du permis de végétaliser
À partir de 10h30 - Place du Marché

Lundi 26 mai / Vendredi 27 juin

Enquête publique révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Lundi 26 mai et 2 juin

Portes ouvertes U07-U09-U11

De 17h30 à 18h45 - Salle Jean-Pierre Gardin
Organisées par l'USP Basket

Lundi 2 juin

Collecte de sang

De 16h à 19h - L'Origami
Organisée par l'Association des donneurs de sang bénévoles

Mardi 3 juin

Ouverture de l'agence postale communale en Mairie

Vendredi 6 juin

Le goût des mots, balade contée

20h - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Samedi 7 juin

Projection du film Les arbres remarquables

15h - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu
Entrée libre et gratuite

Samedi 7 juin / Dimanche 8 juin

Galas de danse

20h le samedi, 15h le dimanche - L'Origami
Organisé par Musique et Danse

Du 7 au 10 juin

Visite d'une délégation de Brockenhurst (ville jumelée avec Pont Saint Martin)

Vendredi 13 juin

Inauguration de l'aire de loisirs

À partir de 17h

Samedi 14 juin

Portes ouvertes

De 9h à 12h - USP Tennis

Portes ouvertes micro-basket

De 10h à 12h - USP Basket

Toute petite heure du conte

10h & 11h - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Dimanche 15 juin

Audition de musique

15h - L'Origami
Organisée par Musique et Danse

Mardi 17 juin

Portes ouvertes élémentaire Halbrans

De 16h30 à 18h

Vendredi 20 juin

Assemblée Générale USP Basket

19h30 - Salle Jean-Pierre Gardin

Samedi 21 juin

Feux de la Saint-Jean

À partir de 19h - Terrain stabilisé

Jeudi 26 juin

Conseil municipal

20h30 - Salle de la Charmille

Samedi 28 juin

Fête des écoles publiques

Dimanche 29 juin

Kermesse de l'École Saint-Joseph

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture au public
le **MARDI 3 JUIN 2025**, en Mairie



Horaires d'ouverture

- **Du lundi au mercredi :**
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
 - **Jeudi :** de 8h45 à 12h15
 - **Vendredi :** de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 16h15
- Mairie et agence postale fermées le samedi matin*



Adresse agence postale communale

14 rue de la Mairie
44860
Pont Saint Martin

Plus d'informations sur www.mairie-pontsaintmartin.fr



PONT SAINT MARTIN

